

REGLEMENT

- Les postes seront tirés au sort
- La pêche se fera en individuel, 1 canne par pêcheur en action de pêche.
- Les compétiteurs auront le choix de pêcher au feeder OU au coup, OU à la bolognaise, OU à l'anglaise (CMF). Il sera autorisé d'alterner les techniques durant la compétition, mais jamais de pêcher à deux simultanément. Aucune autre technique ne sera autorisée.
- La longueur des cannes à coup sera limitée à 13 mètres maximum
- Les amorces, y compris terre et ingrédients seront limitées à 20 litres par pêcheur pour la durée de la compétition. A la fin de la compétition, les amorces restantes ne devront pas être jetées à l'eau, elles devront être récupérées par les pêcheurs.
- Les esches animales vivantes ou mortes seront limitées à 2 litres, y compris 500 gr maximum de vers de fouillis.
- L'épuisette est autorisée.
- Les concurrents devront pêcher à la place que le tirage au sort leur aura désignée. Sous aucun prétexte (place non pêchable ou inaccessible) ils ne devront en changer de leur propre initiative. Si accidentellement, une place apparaissait absolument impraticable, le concurrent devra le faire constater aux organisateurs. C'est après délibération que le concurrent pourra se voir attribuer une nouvelle place.
- Le concurrent doit s'installer à 1 mètre maximum à droite ou à gauche du numéro fiché qui lui a été attribué.
- Le concurrent qui a accepté sa place, et a commencé à pêcher doit en accepter les conséquences et les aléas.
- Les concurrents doivent se soumettre à tout instant à la visite éventuelle des organisateurs, lesquels peuvent contrôler les seaux, les paniers, les bourriches, les appâts et les prises.
- Une fois arrivé à sa place, le concurrent a tout loisir d'organiser celle-ci, mais il doit le faire le plus discrètement possible, sans gêner ses voisins. Il sera possible de sonder, mais pas d'amorcer. Au 1^{er} signal, l'amorçage sera possible (10 mn avant le début de l'épreuve). Le deuxième signal marquera le début du concours. Le troisième indiquera aux compétiteurs qu'il reste 5mn avant la fin, et le 4^{ème} signal marquera la fin de l'épreuve. Si un poisson est ferré juste avant le signal de fin, le compétiteur disposera de 10mn maximum pour le sortir. S'il est sorti dans les temps, il sera comptabilisé, s'il est sorti après, il ne le sera pas.
- L'amorçage pourra être lourd au premier signal, avec des boules d'une certaine importance. Par contre durant la compétition, le concurrent ne devra employer que de l'amorce légère. Si des boulettes de rappel sont lancées, elles devront l'être le plus discrètement possible, de façon à ne pas gêner ses voisins. Dans tous les cas, ces boulettes de rappel ne pourront être confectionnées ou lancées que d'une seule main.
- Le classement général se fera au poids. Le pêcheur pêchant le plus grand poids de poissons sera déclaré vainqueur, sachant que 1 gramme compte pour 1 point
- Le poisson est pesé vivant et remis à l'eau. La bourriche anglaise est obligatoire, et la quantité de poissons par bourriche sera limitée à 30kg maximum. Il est donc fortement conseillé de disposer de plusieurs bourriches pour cette compétition.
- Les poissons carnassiers pour lesquels une maille de capture existe, et qui seraient pris par erreur lors de cette manifestation, seront comptabilisés dès la capture puis remis à l'eau immédiatement.

- Les carpes de plus de 3kg qui seront capturées seront comptabilisées immédiatement puis remises à l'eau sans délai. Elles ne seront pas mises en bourriche pour éviter des désagréments avec d'autres poissons.
- Les poissons ne doivent pas être mutilés volontairement. Le concurrent doit veiller au respect de ses prises, sous peine de pénalité d'un certain nombre de points suivant l'état et la grosseur des poissons (décisions prises par les commissaires sur place).
- Le pêcheur devra signer obligatoirement sa fiche d'inscription au dos, après la pesée, prouvant qu'il est d'accord avec le poids comptabilisé.
- Le fait de s'inscrire à cette compétition implique le respect total du règlement de la part du concurrent. Toute infraction (tentative de fraude, non-respect des interdictions, etc.) entraînera des sanctions allant du déclassement à la disqualification du concurrent incriminé.
- Si lors de la compétition un orage venait à menacer, le responsable du concours arrêtera immédiatement la pêche. Les pêcheurs devront alors laisser leur canne à pêche sur place et s'éloigner de leur canne. Si l'orage persiste et qu'il n'est pas possible de repêcher, les résultats acquis au moment de l'arrêt feront office de résultats finaux. Si un ou des pêcheurs refusent l'arrêt, partiel ou total du concours, leur responsabilité sera engagée.
- **Les voitures pourront accéder aux postes de pêche pour déballer leurs affaires, puis elles devront rejoindre un parking en dehors du site durant la compétition (conditions imposées par la Compagnie Nationale du Rhône pour raisons de sécurité vis-à-vis de la digue).**

Déroulement :

7h30 : Accueil des compétiteurs et tirage au sort

8h30 : Installation des compétiteurs à leur poste, sondage possible.

9h50 : Début de l'amorçage

10 h 00 : Début de la compétition

16 h 00 : Fin de la compétition

17 h 30 : Remise des prix

Modifications :

Les organisateurs se réservent le droit de toutes modifications et restent souverains concernant la modification du présent règlement.

COMPETITION PECHE AU COUP 2024

FICHE D'INSCRIPTION

DATE : Dimanche 01 Septembre au Contre canal du Rhône (Saint Pierre de Mézoargues)

Règlement : 20 euros pour les majeurs, 10 euros pour les mineurs

Le chèque est encaissé à la date de la compétition

Nom :

Prénom:.....

Date de naissance :

Téléphone :

Mail:

Personnes à contacter en cas de problème le jour de la rencontre

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Fiche d'inscription à retourner complétée accompagnée :

- De la photocopie de la carte de pêche 2025.
- De la feuille d'inscription jointe au règlement.
- D'une autorisation parentale écrite pour les mineurs.
- Du chèque du montant de l'inscription

DATE ET SIGNATURE